

BULLETIN SUR LE PLAN D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE ÉTÉ 2015

Vous trouverez ci-dessous les dernières informations sur les travaux qui ont été faits dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière. À la fin de ce bulletin, vous trouverez une liste de liens faciles à utiliser vers tous les rapports et les stratégies publiés qui sont en lien avec les travaux de ce plan d'action.

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DE GESTION À WASHINGTON

- Le 17 juin, le Comité directeur de gestion (CDG) Canada–États-Unis de Par-delà la frontière s'est réuni à Washington, D.C. pour discuter des progrès accomplis à ce jour et des prochaines étapes de la mise en œuvre du Plan d'action. Il s'agissait de la quatrième rencontre annuelle du CDG, qui regroupe de hauts dirigeants du Bureau du Conseil privé (BCP) du Canada et de la Maison-Blanche, ainsi que de hauts fonctionnaires des ministères et organismes des deux pays qui participent directement à la mise en œuvre du Plan d'action.

PROGRÈS RÉCENTS DES INITIATIVES

- En février, le deuxième Plan d'investissement dans l'infrastructure frontalière (PIIF) Canada–États-Unis a été publié. Il vise à garantir une compréhension réciproque des fonds disponibles pour les projets ciblés ainsi que de l'échéancier, de la portée et des responsabilités se rapportant à ces projets. Le PIIF présente les importantes mises à niveau qui ont une incidence sur la capacité d'inspection et de transport à la frontière. Il est rédigé par le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, en consultation avec les gouvernements des provinces et des États et les exploitants à la frontière; il est possible de consulter le PIIF à l'adresse suivante : https://www.tc.gc.ca/media/documents/politique/PIIF_20.pdf
- Le 16 mars à Washington, D.C., le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada et le secrétaire américain à la Sécurité intérieure ont signé l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif au précontrôle dans les domaines du transport terrestre, ferroviaire, maritime et aérien*. Ce nouvel accord englobe tous les modes de transport, y compris le transport aérien, et remplacerait l'accord en vigueur relatif au précontrôle dans le domaine du transport aérien, qui a été signé en 2001. Lorsqu'il entrera en vigueur, le nouvel accord permettra au marché de proposer des opérations lorsqu'il sera logique de le faire, facilitant ainsi les échanges et les déplacements, en plus de créer des avantages économiques pour les Canadiens. De nouvelles opérations de précontrôle

**BULLETIN SUR LE
PLAN D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE
ÉTÉ 2015**

nécessiteraient l'approbation du Canada et des É.-U. Le communiqué portant sur cet accord et les documents d'information connexes se trouvent à l'adresse suivante :

http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=950429&_ga=1.84067673.156756228.1429537798.

Depuis son lancement le 29 mars, six de neuf organismes de réglementation du gouvernement ainsi que trois clients de l'industrie ont maintenant adhéré à l'Initiative du guichet unique (IGU) du Canada. L'on s'attend à ce que l'Agence canadienne d'inspection des aliments emboîte le pas au cours des prochains mois; de plus, Pêches et Océans Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire devraient faire de même en 2016. L'ASFC s'attend également à ce que d'autres clients de l'industrie adoptent le guichet unique d'ici août 2015. Pour de plus amples renseignements, consultez l'[Avis des douanes portant sur la mise en œuvre de l'Initiative du guichet unique](#).

- Le 31 mars, Transports Canada et l'Administration de la sécurité des transports des É.-U. ont renouvelé pour trois ans l'accord de reconnaissance mutuelle relativement à leurs programmes nationaux de sûreté du fret aérien respectifs. Tel que mentionné dans le plan prospectif de *Par-delà la frontière* (dans le cadre du Rapport sur la mise en œuvre de 2014), les deux pays prévoient élargir l'accord, lequel reconnaît à l'heure actuelle les contrôles de sécurité effectués par les transporteurs aériens, pour y inclure ceux menés par d'autres entités comme les expéditeurs et les transitaires de fret tôt dans la chaîne d'approvisionnement sécurisée.
- Dans le Plan d'action économique de 2015, lancé en avril, le gouvernement du Canada a annoncé des investissements de 5,8 milliards de dollars sur six ans dans des projets d'infrastructure partout au pays, dont 440 millions de dollars pour accélérer le remplacement de l'infrastructure frontalière ainsi que 204 millions de dollars pour appuyer l'amélioration d'aéroports que le gouvernement fédéral possède et exploite, ainsi que pour l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire de VIA Rail Canada Inc.
- Le Rapport sur la mise en œuvre de 2014 de l'initiative *Par-delà la frontière* a été publié 19 mai. La publication a coïncidé avec une réunion entre le Premier ministre et un groupe restreint d'intervenants de l'initiative *Par-delà la frontière*, au cours de laquelle il a été question des priorités à venir et des progrès réalisés relativement au Plan d'action. Il est possible de consulter le Rapport à l'adresse suivante : <http://plandaction.gc.ca/fr/contenu/rapport-mise-oeuvre-mars-2015>.
- Le 8 juillet, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de la Justice ont annoncé que le Canada avait ratifié la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe, communément appelée la Convention de Budapest sur la cybercriminalité. Cette ratification donne suite à un engagement pris dans le Plan d'action frontalier et renforce la capacité du Canada de collaborer pleinement avec ses partenaires internationaux dans la lutte contre la cybercriminalité. Pour plus de détails, consultez le lien suivant : <http://www.international.gc.ca/media/aff/news-communiques/2015/07/08b.aspx?lang=fra>.

**BULLETIN SUR LE
PLAN D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE
ÉTÉ 2015**

- Également en juillet, une voie supplémentaire flexible NEXUS a été ouverte au poste frontalier Derby Line-Stanstead, afin de rendre plus efficaces les formalités douanières pour les voyageurs à faible risque. Cette voie sera utilisée pour traiter les participants au programme NEXUS pendant les périodes de pointe (entre 15 h et 17 h) et servira de voie ordinaire pour les autres périodes. Depuis l'annonce du Plan d'action frontalier en 2011, on compte plus de 1,2 million de voyageurs fiables qui participent au programme NEXUS.
- Le Canada instaure progressivement une nouvelle exigence d'entrée, appelée autorisation de voyage électronique (AVE), à laquelle seront assujettis les ressortissants de pays exemptés de l'obligation de visa et qui entreront au Canada par voie aérienne. L'AVE est un engagement clé du plan d'action Par-delà la frontière entre le Canada et les États-Unis. Cette mesure permettra au Canada d'effectuer un contrôle préliminaire des voyageurs qui autrement ne seraient évalués aux fins d'admissibilité qu'à leur arrivée au pays. À compter du 1^{er} août, les citoyens des pays autres que les États-Unis qui n'ont normalement pas besoin d'un visa pour entrer au Canada auront la possibilité d'obtenir une AVE en ligne avant la date de mise en œuvre obligatoire de mars 2016. Les conditions relatives à l'admission au Canada par d'autres moyens de transport (voie terrestre ou maritime) ne changent pas. [Cliquez ici pour obtenir d'autres renseignements ou pour présenter une demande d'AVE.](#)

PARTICIPATION DES INTERVENANTS

- Le 29 avril, un membre de l'Équipe de mise en œuvre du plan frontalier du Bureau du Conseil privé (BCP) a participé au symposium de l'[Association du camionnage de l'Ontario, dont le thème était la frontière canado-américaine au 21^e siècle](#). À cette occasion, les intervenants ont examiné les incidences des récentes initiatives transfrontalières sur le secteur autoroutier, et ils se sont penchés sur l'avenir du camionnage. Le BCP y a mis en lumière les réalisations liées au camionnage découlant du Plan d'action.
- Le 20 mai, dans le cadre de la semaine mondiale du commerce, le Service commercial américain de Portland, en Oregon, et le Département américain du Commerce ont mis sur pied un groupe de discussion dont le thème était le suivant : Initiative Par-delà la frontière – Bâtir sur les 20 dernières années de l'ALENA. Le BCP y a présenté un aperçu du Plan d'action, des progrès réalisés jusqu'à maintenant ainsi que les objectifs futurs.
- Le 1^{er} juin, le sous-ministre d'Industrie Canada a participé à une table ronde d'intervenants en compagnie du sous-secrétaire américain du Commerce. L'événement a eu lieu à la Niagara Transformer Corporation, à Buffalo (État de New York). Quelque 25 intervenants du Canada et des États-Unis étaient présents, dont des manufacturiers, des agences de développement économique, des responsables des bureaux de visiteurs, ainsi qu'un haut fonctionnaire de l'Équipe de mise en œuvre

**BULLETIN SUR LE
PLAN D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE
ÉTÉ 2015**

du plan frontalier. Cet événement a réuni des intervenants des deux côtés de la frontière dans le but d'examiner des façons d'améliorer la compétitivité économique de la relation canado-américaine. À cet égard, on a tenu des discussions sur l'initiative Par-delà la frontière et le Conseil de coopération en matière de réglementation, de même que sur le rôle des chaînes d'approvisionnement intégrées dans les secteurs manufacturiers canadiens et américains. Une tournée transfrontalière d'une journée à Fort Erie (Ontario) et à Buffalo (New York) – laquelle comportait la visite de l'usine de Fleet Canada, fabricant du secteur de l'aérospatial à Fort Erie, ainsi qu'une visite du poste frontalier du pont Peace (avec la participation de l'ASFC, du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis et de l'Administration du pont Peace) – a marqué la fin des activités en lien avec la table ronde.

- Le 14 juillet, des hauts fonctionnaires du BCP et du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis ont donné une présentation conjointe à l'occasion du [25^e Sommet annuel de la région économique du Nord-Ouest du Pacifique](#) à Big Sky, au Montana. La présentation a porté sur les progrès réalisés jusqu'à maintenant en lien avec le Plan d'action, ainsi que sur les jalons de 2015.

Documents de référence généraux et liens utiles pour le Plan d'action frontalier

- Plan d'investissement dans l'infrastructure frontalière (PIIF) Canada–États-Unis – ([Février 2015](#))
- Rapport sur la mise en œuvre de l'initiative Par-delà la frontière Canada–États-Unis de 2014 – ([Mars 2015](#))
- Bulletin sur le Plan d'action Par-delà la frontière – ([Octobre 2014](#))
- Rapport sur la mise en œuvre de l'initiative Par-delà la frontière Canada–États-Unis de 2013 – ([Décembre 2013](#))
- Rapport sur la mise en œuvre de l'initiative Par-delà la frontière Canada–États-Unis de 2012 – ([Décembre 2012](#))
- Par-delà la frontière : une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique ([Décembre 2011](#))
- [Plan d'action](#) conjoint du Conseil de coopération en matière de réglementation
- [Site Web](#) de l'ASFC – Plan d'action frontalier

**BULLETIN SUR LE
PLAN D'ACTION PAR-DELÀ LA FRONTIÈRE
ÉTÉ 2015**

Pour rester branchés ou obtenir plus d'information...

Pour plus d'information sur le Plan d'action Par-delà la frontière, veuillez consulter le site Web. Si vous avez des questions ou des commentaires, notre adresse de courriel figure ci-dessous.

- Site Web : www.plandaction.gc.ca/fr/content/dela-la-frontiere
- Courriel : frontiere@plandaction.gc.ca

Inscription et annulation de l'inscription à ce bulletin

Si vous souhaitez être ajouté à la liste de diffusion de ce bulletin, écrivez à l'adresse psec-spce@pco-bcp.gc.ca et inscrire « subscribe » comme objet.

Si vous désirez vous désinscrire de la liste de diffusion de ce bulletin, veuillez envoyer un courriel à l'adresse psec-spce@pco-bcp.gc.ca et inscrire « unsubscribe » comme objet.